

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

SYNDICAT MIXTE PRODUCTION
D'EAU POTABLE OUEST 3538 rue du Rocher
35 580 - GUICHENEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 10 SEPTEMBRE 2024

Nombre de délégués :
 - en exercice : 12 - présents : 10
 - pouvoir(s) : 0 - absent(s) : 2

L'an deux mil vingt-quatre, le dix (10) septembre à 15 h 30, les membres du Comité Syndical de OUEST 35, dûment convoqués le 30 août 2024, se sont réunis en Mairie annexe de GUIPRY-MESSAC.

PRÉSENTS :

SM EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT	David MOIZAN	François LE MERLUS
SM EAU DES BRUYÈRES	Rémi PITRÉ	Joël SIELLER
	Michel CHAUDAGNE	Christian LEPRÊTRE
REDON AGGLOMÉRATION	Marie-France ADAM	
	Fabrice SANCHEZ	
	Daniel MAHÉ (Suppléant)	
SM EAUX DU PAYS DE BAIN	Yves THÉBAULT	

ABSENT(S) : Louis LE COZ, Joël JUTEL ;

POUVOIR(S) : Néant ;

2024-12 – Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (R.P.Q.S.) 2023

M. ISAMBERT, Technicien Observatoire de l'eau potable au SMG-Eau 35, présente le rapport.

. Qualité :

Les eaux produites sont de bonne qualité.

- Les nitrates sont inférieurs au niveau réglementaire ;
- Les T.H.M. et C.O.T. n'appellent pas d'observation particulière ;
- Sans surprise, des traces de pesticides sont retrouvées mais dans le respect des normes.

. Quantité :

Il est fait rappel de la mise à disposition de trois stations au 1er janvier 2023 :

- GRAND-FOUGERAY par EAUX DU PAYS DE BAIN ;
- MERNEL et SAINT-SENOUX par EAU DES BRUYÈRES.

Plusieurs indicateurs vont nécessairement être impactés et présenter un écart significatif entre 2022 et 2023 dont les productions, en hausse sensible par rapport à 2022 : + 23,70 %.

Les volumes vendus aux adhérents sont en hausse pour la même raison : + 11,28 % ;

- EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT a pris plus d'eau en lien avec l'interconnexion : + 23,61% ;
- EAU DES BRUYÈRES aussi : + 12,85 % ;
- EAUX DU PAYS DE BAIN a importé également plus d'eau : + 45,51 % ;

Seuls les besoins de REDON AGGLOMÉRATION sont en baisse : - 8,20 %.

Les imports depuis des collectivités extérieures sont globalement stables malgré de fortes disparités. L'essentiel reste l'import de EAUX ET VILAINE qui représente approximativement la moitié de l'eau vendue.

Les exports vers CEBR ont monté de 32,29 % mais il s'agit toujours de volumes limités (322 471 m³ par rapport aux 4 113 161 m³ vendus aux adhérents).

. Prix :

Le prix de vente global du mètre cube TTC évolue ainsi :

. Au 1^{er} janvier 2022 = 0,4630 € ;

. Au 1^{er} janvier 2023 = 0,5126 € ;

. Au 1^{er} janvier 2024 = 0,5880 € ;

Soit une évolution de + 0,0754 € entre 2023 et 2024, correspondant à + 14,70 %.

Cette hausse est principalement liée à l'augmentation du coût de l'énergie électrique et des achats d'eau à EAUX ET VILAINE.

Dans le détail, pour 2023, et hors TVA à 5,5 % :

. Part collectivité = 0,0500 € (Idem 2022) ;

. Part délégataire = 0,4359 € (0,3889 €) en hausse de 12,09 %.

Compte tenu de l'évolution des tarifs, les recettes du Délégué augmentent logiquement plus que celles de OUEST 35.

. Concernant les travaux :

Les travaux de l'interconnexion vers le Syndicat Mixte EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT étant terminés, le linéaire de réseau a augmenté de 7 kilomètres.

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical adoptent le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2023 annexé.

Acte rendu exécutoire après :

- Envoi en Préfecture le : 25 / 09 / 2024

- Notification ou publication le : 25 / 09 / 2024

Pour extrait conforme,
Le Président,
Rémi PITRE

